

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[2005-00-123](#)[Item](#)[Marie Moret à Sophie Quet, 12 novembre 1900](#)

Marie Moret à Sophie Quet, 12 novembre 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation 2 p. (400r, 401v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Sophie Quet, 12 novembre 1900,
Familistère de Guise, Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-123

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53970>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [12 novembre 1900](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Quet, Sophie](#)

Lieu de destination 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Marie Moret remercie Sophie Quet pour sa lettre du 4 novembre 1900 lui indiquant qu'elle s'est abstenue de cirer les sols de l'appartement de Nîmes. Elle informe Sophie Quet que ses malles et caisses sont expédiées le jour même à Nîmes, au cas où Auguste Fabre ne serait pas de retour d'Uzès à temps pour les réceptionner. Elle précise que 6 bagages sont expédiés en port dû ; elle envoie 100 F à Sophie Quet pour payer le port le cas échéant et pour les provisions de ménage. Elle demande à Sophie Quet de demander à Fabre de vérifier l'état des malles et caisses à leur réception, ou de le faire elle-même, et de refuser de payer le port si elles sont en mauvais état. Elle l'informe qu'elle compte partir de Guise vendredi prochain et arriver à Nîmes le samedi dans la matinée, et lui précise qu'un septième colis contenant imprimés et papiers est expédié port compris en valeur déclarée de 100 F. Elle lui demande enfin de préparer de l'eau chaude pour la toilette à leur arrivée, et joint une lettre d'Émilie Dallet concernant la nourriture et la boisson.

Mots-clés

[Aliments](#), [Économie domestique](#), [Finances personnelles](#), [Transport de marchandises](#), [Voyage](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Lieux cités

- [14, rue Bourdaloue, Nîmes \(Gard\)](#)
- [Uzès \(Gard\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familiale
12 novembre 1900

Ma chère Sophie,

Je vous remercie bien de
votre gentille lettre du 4 et
surtout de la prévenance que
vous avez eue de ne citer
null part.

Quand cette lettre vous
arrivera, (après demain
mercredi, sans doute) M. Fabre
sera à Uzes. Je vais
lui écrire aussi concernant
les malles et caisses qui
partent d'ici, aujourd'hui,
à son adresse. Mais je vous

préviens aussi pour le
cas où elles arriveraient
à Nîmes, avant que M.
Fabre soit revenu.

Il y en a 6 qui
voyagent en port dû, c'est à
dire que lorsqu'on les livrera,
rue Baurpaloue, il faudra
payer le transport. Enfin
que vous n'ayez aucun
embarras à ce sujet et qu'ainsi
vous ayez de l'argent pour
les provisions du ménage,
je vous envoie ci-joint
cent francs en deux billets
de banque de chacun cin-
quante francs.

Si M. Fabre est là quand
les caisses arriveront,

prévenez - Ce pour que'il
vaille si elles sont en bon
état, non défoncées ni
cassées, ni avariées, avant
de les recevoir et de payer
le transport. Si il n'était
pas là et que les caisses
vous paraissent en mauvais
état, vous diriez qu'on les
rapporte quand M. Fabre
serait là, que vous ne
pourriez pas les recevoir;
et vous ne payez rien.

Vous comptons partir
d'ici Vendredi prochain
et être à Nîmes, Samedi
dans la matinée comme
d'habitude. Il se peut bien
que les caisses n'arriveront
pas avant nous.

Les 6 dont je vous parle
comprendront 2 malles et
de caisses.

Il y aura un y^e colis
qui est expédié aussi à
M. Fabre, mais pour
lequel il n'y aura rien à
payer. Il est en valeur
déclarée 100. J'ai pu m'en et
manuscrits. Si la caisse
était cassée, il faudrait aussi
attendre notre retour ou celui
de M. Fabre pour la recevoir.

— Donc, à bientôt, ma chère Sophie.
Prenez, prête comme d'habitude de
l'eau chaude pour la toilette à
notre arrivée. Ci-joint une lettre
de Madame Dallet concernant la
table et la boisson.

Merci encore de vos bons souhaits
pour notre voyage. Toute la famille
vous envoie son cordial bonjour
M. Gavin